

# DECLARATION DE PERFORMANCES

## N° INDI-DOP047



1. Code d'identification unique du produit type :  
**INDIMORTIER FIN**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :  
**VOIR EMBALLAGE**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :  
**Mortier de maçonnerie standard (G) destiné à la maçonnerie verticale**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :  
**Matériaux de Construction Distribution  
109 rue Jacqueline Auriol, ZAC AIR PARC 38590 BREZINS**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :  
**Non applicable**
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances  
**Système 2+**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :  
**L'organisme de certification Be-cert (n° d'identification 0965) a réalisé selon le système 2+ l'inspection initiale des installations de l'usine et du contrôle de production en usine, réalise la surveillance continue, l'appréciation et l'évaluation du contrôle de production en usine, et a délivré le certificat de constance de la conformité du contrôle de production en usine de Sint-Pieters-Leeuw.**
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :  
**Non applicable**

9. Performances déclarées

| Caractéristiques essentielles                     | Performances   | Spécification technique harmonisée |
|---|--|------------------------------------|
| Résistance à la compression                       | M10  |                                    |
| Réaction au feu                                   | A1   |                                    |
| Substances dangereuses                            | Voir FDS   |                                    |
| Absorption d'eau                                  | $\leq 0,40 \text{ kg}/(\text{m}^2 \text{ min}^{0,5})$  |                                    |
| Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau $\mu$ | 15/35  | EN 998-2 : 2016                    |
| Conductivité thermique $\lambda_{10, \text{sec}}$ | ( $\leq 0,95 \text{ W}/\text{m.K}$ ) pour P=50%<br>( $\leq 1,05 \text{ W}/\text{m.K}$ ) pour P=90% |                                    |
| Durabilité (résistance au gel/dégel)              | Évaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier     |                                    |
| Résistance initiale au cisaillement               | $> 0,15 \text{ N}/\text{mm}^2$   |                                    |
| Teneur en chlorure                                | $\leq 0,1 \text{ M.}\%$  |                                    |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **M Emmanuel Collet – Chargé du marketing et de la communication MCD**

A Brézins, le : **22/08/2023**

